134 BARBER
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 €
134 AVENUE GABRIEL PERI
92230 GENNEVILLIERS
901 825 687 R.C.S. Nanterre

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
Du 13/05/2026

CERTIFIE CONFORME



134 BARBER
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 €
134 AVENUE GABRIEL PERI
92230 GENNEVILLIERS
901 825 687 R.C.S. Nanterre

L'an 2026, le 13 mai, à 17 heures, l'actionnaire unique et Président, **Monsieur BEN SALAH Jihed, né le 31/07/1993 à TEBOURBA (TUNISIE), de nationalité Belge, demeurant au 163 Rue Henri Barbusse – 95100 ARGENTEUIL**, de la société :

- **134 BARBER**, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 € immatriculée sous le Siren **901 825 687 R.C.S. Nanterre**, ayant son siège au 134 AVENUE GABRIEL PERI - 92230 GENNEVILLIERS,

A pris les décisions suivantes :

Résolution 1 : Nomination nouveau président
Résolution 2 : Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION : NOMINATION NOUVEAU PRESIDENT

L'actionnaire unique décide, en date du 13/05/2026, de démissionner de ses fonctions de Président de la société et de nommer immédiatement :

- **Monsieur BEN SALAH Jihed,** né le 31/07/1993 à TEBOURBA (TUNISIE), de nationalité Belge, demeurant au 163 Rue Henri Barbusse – 95100 ARGENTEUIL

TROISIEME RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'actionnaire unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture.

Fait à GENNEVILLIERS
Le 13/05/2026

Monsieur BEN SALAH Jihed *(Bon pour acceptation des fonctions de Président)*
Bon pour acceptation des fonctions de Président